

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 29 décembre 2021
Convocation faite
Le 16 décembre 2021**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 21 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi vingt et un décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{mes} Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2021-12-221), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyn LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-12-221), MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Sébastien PAULET), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (au point n° 2021-12-220, pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M^{mes} Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON (au point n° 2021-12-220).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-12-251 Informations du Président sur ses actes dans le cadre de ses délégations : point d'avancement du recours de la Communauté contre l'État au sujet du FNGIR/DCRTP

Vu la procédure juridictionnelle entamée par la Communauté contre l'État, sur le fondement de ses articles L.911-1 et suivants du Code de la Justice Administrative, en raison des erreurs de calculs dans le versement du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources au titre des années 2011 à 2017, représentant une somme de 7 090 237 €, assortie des intérêts aux taux légal et de leur capitalisation,

Vu la procédure juridictionnelle entamé par la Communauté contre l'État, en raison des erreurs de calculs dans le versement de la Dotation de Compensations de Réforme de la Taxe Professionnelle, et des versements du FNGIR pour l'année 2018 et les années à venir,

Vu sa délibération n° 2020-11-274 du 24 novembre 2020, présentant les conclusions du rapporteur public et les décisions du Tribunal Administratif du 22 septembre 2020,

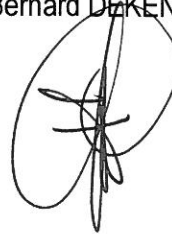
Considérant les recours des différentes parties sur les jugements rendus par le Tribunal Administratif du 22 septembre 2020,

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- * **prend acte** du dernier jugement du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne en date du 15 septembre 2021,
- * **prend acte** de l'évolution des différents dossiers,
- * **donne acte** au Président de ces informations.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.